

## 1. FAIRE ET DEVENIR...

### LE MOT DU PRÉSIDENT

Mes chers confrères,

Nous avons dix priorités :

- Offrir de nouveaux services au bénéfice de la profession, notamment en matière d'informatique ;
- Professionnaliser AVOCATS.BE et le métier d'avocat, tant ses conditions d'accès que d'exercice ;
- Inscrire l'action d'AVOCATS.BE dans une perspective résolument européenne et être une interface proactive vis-à-vis de tous les niveaux de pouvoirs en Belgique ;
- Mener une réflexion sur l'unité des Ordres, veiller au lien indéfectible entre les communautés et à la concertation nourrie avec l'O.V.B. ;
- Défendre sans relâche les valeurs essentielles de la profession : secret professionnel, indépendance, probité, solidarité ;
- Mettre les jeunes au cœur de nos préoccupations, en leur apportant des opportunités et des valeurs ;
- Prôner l'accès à la justice et au droit pour tous ;
- Participer à la mise en œuvre effective de l'informatisation de la justice et au développement d'une justice du XXI siècle ;
- Rendre effectif le recours aux modes appropriés de règlement de conflits ;
- Développer de nouveaux produits et services dans l'intérêt du justiciable.

Au tiers de notre mandat, une bonne partie de notre plan de politique générale 2016-2019 est réalisée ou est en voie de l'être.

Lors de l'assemblée générale de ce 16 octobre 2017, vos bâtonniers ont mis à jour ce plan en ajoutant quelques nouveaux projets.

AVOCATS.BE est une plus-value pour les avocats et pour les justiciables.

En cliquant sur le **plan de politique générale 2016-2019 mis à jour**, vous pourrez constater les chantiers réalisés (en jaune), ceux qui ont été entamés ou sont en cours (en vert) et ceux qui ont été ajoutés (en rouge).

Avec l'ensemble de notre conseil d'administration, nous mettons tout en œuvre pour réaliser ce programme.

« *La contestation sans proposition constructive ne mène nulle part* », nous dit Marcel Gauchet.

Nous sommes à votre disposition.

Votre dévoué,

**JEAN-PIERRE BUYLE • PRÉSIDENT**

<http://jeanpierre-buyle.avocats.be/>

